

Bureau du 4 juillet 2005

Décision n° B-2005-3419

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Rue Alexander Fleming - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La création de l'institut de génomique fonctionnelle constitue un projet majeur du programme de recherche de l'actuel contrat de plan Etat-Région, entraînant le développement du pôle scientifique de Gerland.

L'îlot 6 de la ZAC du Parc de Gerland est en cours de cession à l'Etat pour l'extension de l'université Lyon I.

Une partie de la rue Fleming est comprise dans cet îlot dit îlot de la Chancellerie.

Préalablement à la cession du terrain au profit de l'Etat, il est nécessaire de procéder au déclassement de cette partie de la rue Alexander Fleming, pour une surface approximative de 1 099 mètres carrés.

L'ensemble des services communautaires est favorable à ce projet de déclassement.

Toutefois de nombreux réseaux, France Télécom, EDF-GDF, collecteur d'assainissement, transitent sous cette partie de la rue Fleming.

Les réseaux pourront être déplacés par la Communauté urbaine, à l'exception du grand collecteur au-dessus duquel il sera possible de construire en respectant les contraintes techniques.

L'Etat fera son affaire de l'ensemble des contraintes de servitudes qui pourraient subsister.

Monsieur le vice-président chargé de la voirie ayant émis un avis favorable le 18 avril 2005, un arrêté de monsieur le président en date du 25 avril 2005 a prescrit l'enquête publique réglementaire qui s'est déroulée du 13 au 27 mai 2005 inclus.

Aucune opposition n'a été formulée au cours de l'enquête, monsieur le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à ce projet ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Prend acte des résultats de l'enquête publique.

2° - Prononce le déclassement d'une partie de la rue Fleming à Lyon 7° du domaine public de voirie communautaire.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,